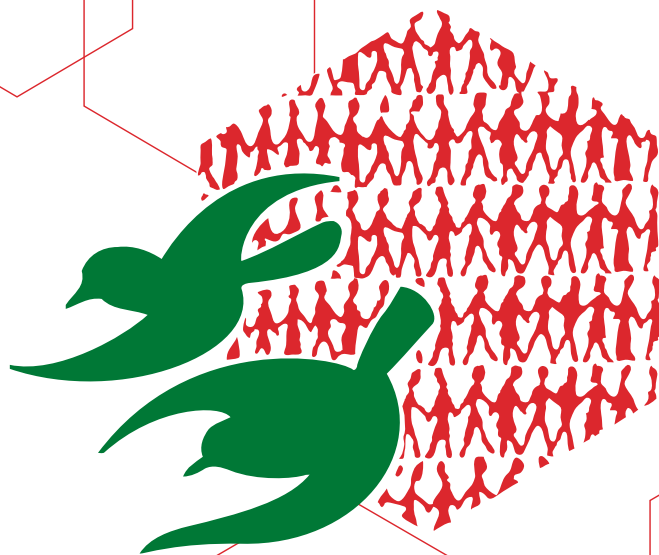


Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Un urbaniste tombé dans l'oubli

Claude LÉVY

Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France

N'étant guère versée dans les rapports entre la croissance démographique et l'urbanisation, je voudrais simplement évoquer ici les idées en la matière d'un homme peu connu, même de son temps, et qui a quitté cette terre depuis plus de deux siècles ; il avait pourtant de l'Urbanisme une conception très moderne. Il s'agit d'Alexandre Le Maître, pionnier d'un urbanisme visionnaire, et de son œuvre *La Métropolitée*⁽¹⁾. En effet, d'un dépouillement de quelques milliers d'ouvrages écrits aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, nous avons pu exhumer un certain nombre de leurs auteurs qui, souvent précurseurs de nos modernes démographes ou seulement détenteurs d'idées originales, sont pourtant tombés dans le plus profond oubli. Le Maître fut de ceux-là.

Précurseur, en quelque sorte, de l'architecte-urbaniste Ledoux⁽²⁾, Le Maître, s'il s'intéresse également particulièrement à l'urbanisme, semble avoir été l'un des premiers auteurs à avoir employé le mot population au sens moderne de peuplement⁽³⁾. Cet esprit éclairé a aussi écrit un traité sur l'art des fortifications.

Que sait-on de lui ?

En fait, pas grand-chose si ce n'est, d'après le médaillon gravé au titre de la *Métropolitée*, qu'il avait 33 ans lorsqu'il écrivit cet ouvrage, et qu'il serait donc né en 1649. On le trouve, à cet âge, hôte de la Cour de Brandebourg et associé à l'œuvre entreprise par le Grand Electeur pour rénover son pays. C'est pourquoi Alexandre se trouve mêlé aux problèmes de l'urbanisme, problèmes dont commencent à se préoccuper les hommes du XVIII^e siècle.

D'autre part, sa qualité de quartier-maître et ingénieur général de sa Sérénissime Altesse Electorale de Brandebourg laisse supposer qu'Alexandre Le Maître était un

(1) *La Métropolitée ou de l'établissement des villes capitales, de leur utilité passive et active, de l'union de leurs parties, de leur anatomie, de leur commerce*. Amsterdam, B. Boekholt, 1682, in-12 par le Sieur Le Maître, cy-devant quartier-maître et ingénieur général pour S.A.E. de Brandebourg.

(2) Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), célèbre pour ses cités utopiques (au point de vue urbanisme et sociologique) de Chaux à Arc-et-Senans (où demeurent encore ses magnifiques salines) et pour le village de Mauperthuis primitivement conçu en forme de cercle.

(3) Population : Jusqu'ici, le mot était censé remonter au milieu du XVIII^e siècle. Il existait en anglais : Bacon l'emploie, dès 1597, dans l'un de ses *Essais (Of the True Greatness of Kingdoms and Estates - Essay 1547)* et en espagnol, mais pas en français. Le premier texte connu (avant que l'on ne signale celui de Le Maître) était celui du Maréchal de Saxe dans ses « Réflexions sur la propagation de l'Espèce Humaine » où, en 1748, on lit donc « Le mariage n'est établi que pour la population ». Or, Le Maître emploie ce mot dès 1682, dans le sens de peuplement «...que les concessions et privilèges avancent fort la population des nouvelles villes...».

protestant qui, devant la Révocation de l'Edit de Nantes, avait – comme beaucoup d'ingénieurs français – répondu à l'appel de Frédéric Guillaume.

Ses idées sur la population

Le Maître ne cesse de faire valoir l'importance, pour un pays, d'être bien peuplé : «L'affluence favorise l'industrie, les manufactures et le négoce». Cependant, il méprise les paysans, mais en reconnaît l'utilité *pour leur forte fécondité*.

Pour peupler, Le Maître ne craint pas d'avoir recours à l'immigration. Pour les attirer, il faut faire des concessions, leur donner des privilèges et des immunités : «Une famille depuis longtemps établie ailleurs ne prendra l'appétit de déloger à moins que d'avoir autre part une vie plus douce et plus commode...», etc.

Venons-en maintenant à l'aménagement du territoire

L'on reste étonné devant l'ampleur et surtout l'actualité des idées contenues dans La Métropolitée et leur éclectisme.

La capitale doit symboliser la gloire d'un Prince et être le reflet de sa puissance. Mais, si elle capte toutes richesses, la production d'un pays entier, les hommes éminents, elle redistribue à travers toutes les provinces les produits transformés (dans l'on ne sait trop d'ailleurs quelle secrète usine). Il en va de même pour les hommes éminents : formés dans ce lieu, ils sont ensuite éparpillés à travers le pays pour semer la bonne parole.

La capitale doit être une ville superbe, peuplée et forte, bastion redoutable et objet de méfiance pour les pays limitrophes. La concurrence dans l'emploi, bien loin de provoquer le chômage, favorise au contraire sa prolifération.

Ce qui permet à Alexandre d'affirmer ses tendances anti-malthusiennes.

Comment doit-on construire la capitale ?

Arrosée par un fleuve poissonneux, au centre d'un pays agréable, fertile, à l'air doux et sain, loin de toute éminence «d'où le canon la pourrait battre en ruines» est l'emplacement rêvé. Il faudra la pourvoir de bâtiments commodes, de fontaines, de fortifications.»

Une juste proportion devra régner entre la province et la campagne et préluder à la distribution des richesses naturelles car trop d'abondance dans la Cité entraînerait le luxe et l'oïveté; trop de misère, la sédition. Pour les ruraux, il faudra veiller à les répartir selon la fertilité du sol. Ainsi, Le Maître parachève le bien-être de la population sur lequel veillera l'ange tutélaire de la **Capitale**.

Mais nous allons le voir tomber dans la rigueur utopiste car, poussé par son goût de l'équité, il va concevoir l'utopie d'un pays circulaire dont la capitale serait le centre «puisque une figure circulaire est la plus parfaite...», se référant en cela, peut-être, à Platon qui voyait également une cité idéale circulaire afin que tous les hommes soient égaux (Critas – *L'Atlantide*), et également dans les *Lois*⁽⁴⁾.

⁽⁴⁾ Les temples seront construits tout autour de la place publique et la ville toute entière bâtie en cercle sur les hauteurs, tant pour la sûreté que pour la propreté» in : *Les Lois*, livre VI, ch. 20, 778 c.

Et Le Maître de jeter lignes et cercles : son amour des justes proportions va l'amener à concevoir une division du territoire-témoin en 450 places (une place par lieue) ou, à la rigueur, en 300 places de dimensions analogues. Toute circulation et tout échange seraient ainsi facilités et quiconque pourrait se rendre, en une journée, dans la capitale ainsi centrée. N'est-ce pas, en dépit des abstractions de ce projet, une ébauche des futurs départements français que la Constituante décrètera en décembre 1789 ?

Décongestion de la capitale par la répartition des corps de métier

Les paysans et les laboureurs sont alors parqués dans les villages et les artisans dans les bourgades. Artisans, précise l'auteur, d'une même corporation : un bourg serait le fief des tisserands, un deuxième des drapiers, un troisième des menuisiers, etc. De plus, l'artisan trouvera dans sa bourgade un niveau de vie adapté à ses besoins et des facilités d'existence ; dans la capitale, au contraire, la présence de la Cour et l'affluence des gens de qualité amènent la hausse des prix. En outre, l'auteur voudrait éloigner de la capitale les corps susceptibles de ternir la renommée du Prince et n'y laisser que ceux capables de la rehausser : les nobles, les intellectuels, la noblesse de robe et les gros bourgeois. C'est, en quelque sorte, une ville « tertiaire ». Toutefois, soucieux de la nécessité de certains artisans, Le Maître suggère de leur réserver un quartier spécial.

Ainsi, sous couvert de sauvegarder la superstructure ornementale du pays, notre auteur aborde le problème de la **décongestion des grands centres urbains**, moins que jamais résolu à notre époque...

La capitale, « abrégé de tout l'Etat », est un régulateur, un baromètre, une sorte de vase communicant entre elle et la province, le point de rencontre des peuples et de tout ce qu'il y a de plus rare, ce qui ouvre un vaste champ d'expérimentation aux médecins, aux gens de justice, etc. Et ce même mouvement favorise les contacts entre jeunes étudiants et hommes importants susceptibles – qui sait ? – de les aider plus tard... « pour s'insinuer de bonne heure dans la faveur des ministres ».

Puis, il revient à son idée de « triple négoce ». L'activité commerciale va s'intensifier, lorsque la ville bâtie au bord de la mer détient pour cette raison le « triple négoce ». C'est-à-dire le commerce maritime (le grand), le commerce fluvial (le médiocre) et le commerce chétif et misérable (le petit), dévolu aux seuls autochtones.

Riche en idées, parmi lesquelles la nécessité de créer des « syndicats », *la vision des futurs départements*, un esprit anti-malthusien (tant économiste que démographique), un plan d'aménagement du territoire, ingénieur, Le Maître se dégage audacieusement d'une fin de siècle très conformiste. En effet, il ébauche la plupart des problèmes qui vont dominer les controverses de l'ère des Encyclopédistes.

On peut se demander encore dans quelle mesure ce Le Maître, s'il avait été mieux connu et apprécié de ses contemporains, n'eut pas porté atteinte au prestige d'un autre ingénieur militaire, comme lui passionné par l'art des fortifications et auteur de célèbres projets fiscaux : Vauban, mais cela est une autre histoire...